



Dossier du BHI N° S3/8151/HSSC

LETTRE CIRCULAIRE 50/2011  
12 août 2011

RESOLUTIONS DE L'OHI (M-3)  
Approbation de la Résolution de l'OHI 2/2007  
"Principes et procédures visant à apporter des changements aux normes techniques de l'OHI"

Références : a) LC 37/2011 de l'OHI du 17 juin 2011

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1 Le Comité de direction souhaite remercier les 40 Etats membres suivants qui ont répondu à la LC 37/2011 convenant d'un nouveau texte pour la Résolution 2/2007 de l'OHI « Principes et procédures visant à apporter des changements aux normes techniques de l'OHI » : Argentine, Australie, Belgique, Brésil, Canada, Chili, Croatie, Cuba, Danemark, Equateur, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Guatemala, Islande, Inde, Irlande, Japon, Corée (Rép. de), Lettonie, Mexique, Maroc, Pays-Bas, Norvège, Oman, Pérou, Portugal, Roumanie, Afrique du sud, Espagne, Suriname, Suède, Tunisie, Turquie, RU, USA, Uruguay et Venezuela.

2 Toutes les réponses ont été favorables au nouveau texte proposé et communiqué sous couvert de la LC en référence.

3 Le nouveau texte sera donc inclus dans la prochaine révision de la M-3.

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'H. Gorziglia', is written over a faint circular stamp.

Capitaine de vaisseau Hugo GORZIGLIA  
Directeur du BHI